

## Femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance en 2018

### 1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses ([http://www.ameli.fr/fileadmin/user\\_upload/documents/cnamts\\_rapport\\_charges\\_produits\\_2021.pdf](http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/cnamts_rapport_charges_produits_2021.pdf)).
- Champ : Régime Général + Sections Locales Mutualistes, sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict) pour les effectifs et les taux ; les dépenses sont extrapolées à tous les régimes et calées sur l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie) : certaines dépenses qui sont dans le périmètre de l'ONDAM sont non individualisables et ne peuvent donc pas être rattachées à un bénéficiaire de soins. De manière symétrique, certaines dépenses d'Assurance Maladie ne sont pas strictement incluses dans l'ONDAM, mais sont toutefois affectables individuellement. Des coefficients sont donc appliqués pour retrouver les dépenses constatées dans l'ONDAM.
- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Femmes ayant une Affection de Longue Durée avec codes CIM-10 de cancer du sein (y compris les formes in situ) avec date de début antérieure à l'année n-1, et/ou femmes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique pour cancer du sein au cours des années n à n-4 (diagnostic principal ou relié), ou des années n à n-1 (diagnostic associé, ou diagnostic principal ou relié d'un des Résumés d'Unité Médicale). Le cancer actif prime sur le cancer sous surveillance (voir la fiche correspondante).
- Les standardisations sont réalisées sur la structure d'âge de la population française, estimées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ce facteur.
- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

### 2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2018, on dénombre 435 500 femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance. Les âges moyen et médian sont respectivement de 68 ans et 69 ans. La part des femmes âgées de plus de 75 ans est de 32%. Dans l'ensemble, 96% des femmes sont prises en charge pour ALD en rapport avec le cancer du sein de la femme. Le taux brut pour le Régime Général et les Sections Locales Mutualistes est de 14,01‰ femmes (le dénominateur correspondant aux 31 086 800 femmes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 7,49‰ femmes. Parmi les femmes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUC), 1,14‰ sont prises en charge pour cancer du sein sous surveillance, contre 2,58‰ de la population générale de même âge (taux standardisés : 1,63‰ contre 2,52‰).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts  
 des femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance par classe d'âge en 2018**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
<b>Hommes</b>							
Effectif	0	0	0	0	0	0	0
Taux brut	0‰	0‰	0‰	0‰	0‰	0‰	0‰
<b>Femmes</b>							
Effectif	< 100	1 200	65 200	96 800	131 100	141 100	435 500
Taux brut	0‰	0,17‰	8,18‰	25,1‰	39,22‰	43,75‰	14,01‰
<b>Total<sup>(1)</sup></b>							
Effectif	< 100	1 200	65 200	96 800	131 100	141 100	435 500
Taux brut	0‰	0,09‰	4,39‰	13,68‰	21,6‰	27,22‰	7,52‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

<sup>(1)</sup> Le dénominateur comprend l'ensemble de la population (hommes et femmes) afin de rendre possible des comparaisons de taux entre les indicateurs

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés  
 des femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance par région en 2018**

	Hommes			Femmes			Total <sup>(2)</sup>		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	0	0‰	0‰	49 500	13,34‰	13,87‰	49 500	7,12‰	7,36‰
Bourgogne-Franche-Comté	0	0‰	0‰	19 000	14,93‰	13,94‰	19 000	8,02‰	7,45‰
Bretagne	0	0‰	0‰	20 000	13,59‰	13,25‰	20 000	7,32‰	7,21‰
Centre-Val de Loire	0	0‰	0‰	16 900	14,29‰	13,70‰	16 900	7,69‰	7,31‰
Corse	0	0‰	0‰	2 200	16,53‰	14,90‰	2 200	8,91‰	7,85‰
Grand Est	0	0‰	0‰	38 700	15,58‰	15,45‰	38 700	8,34‰	8,24‰
Guadeloupe	0	0‰	0‰	1 900	9,39‰	9,10‰	1 900	5,33‰	5,08‰
Guyane	0	0‰	0‰	300	2,96‰	5,75‰	300	1,64‰	2,96‰
Hauts-de-France	0	0‰	0‰	40 800	14,43‰	15,97‰	40 800	7,65‰	8,58‰
Ile-de-France	0	0‰	0‰	80 700	13,67‰	16,63‰	80 700	7,30‰	8,77‰
Martinique	0	0‰	0‰	1 400	7,56‰	6,87‰	1 400	4,31‰	3,86‰
Mayotte	0	0‰	0‰	< 100	0,62‰	1,12‰	< 100	0,34‰	0,56‰
Normandie	0	0‰	0‰	22 700	14,78‰	14,67‰	22 700	7,92‰	7,88‰
Nouvelle Aquitaine	0	0‰	0‰	40 300	15,12‰	14,06‰	40 300	8,21‰	7,61‰
Occitanie	0	0‰	0‰	38 100	14,25‰	13,89‰	38 100	7,68‰	7,45‰
Pays de la Loire	0	0‰	0‰	22 600	13,13‰	13,56‰	22 600	7,00‰	7,27‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0	0‰	0‰	37 500	15,41‰	14,46‰	37 500	8,35‰	7,75‰
Réunion	0	0‰	0‰	2 300	5,11‰	6,87‰	2 300	2,73‰	3,64‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

<sup>(2)</sup> Le dénominateur comprend l'ensemble de la population (hommes et femmes) afin de rendre possible des comparaisons de taux entre les indicateurs

### 3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts de mortalité  
 des femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance par classe d'âge en 2018**

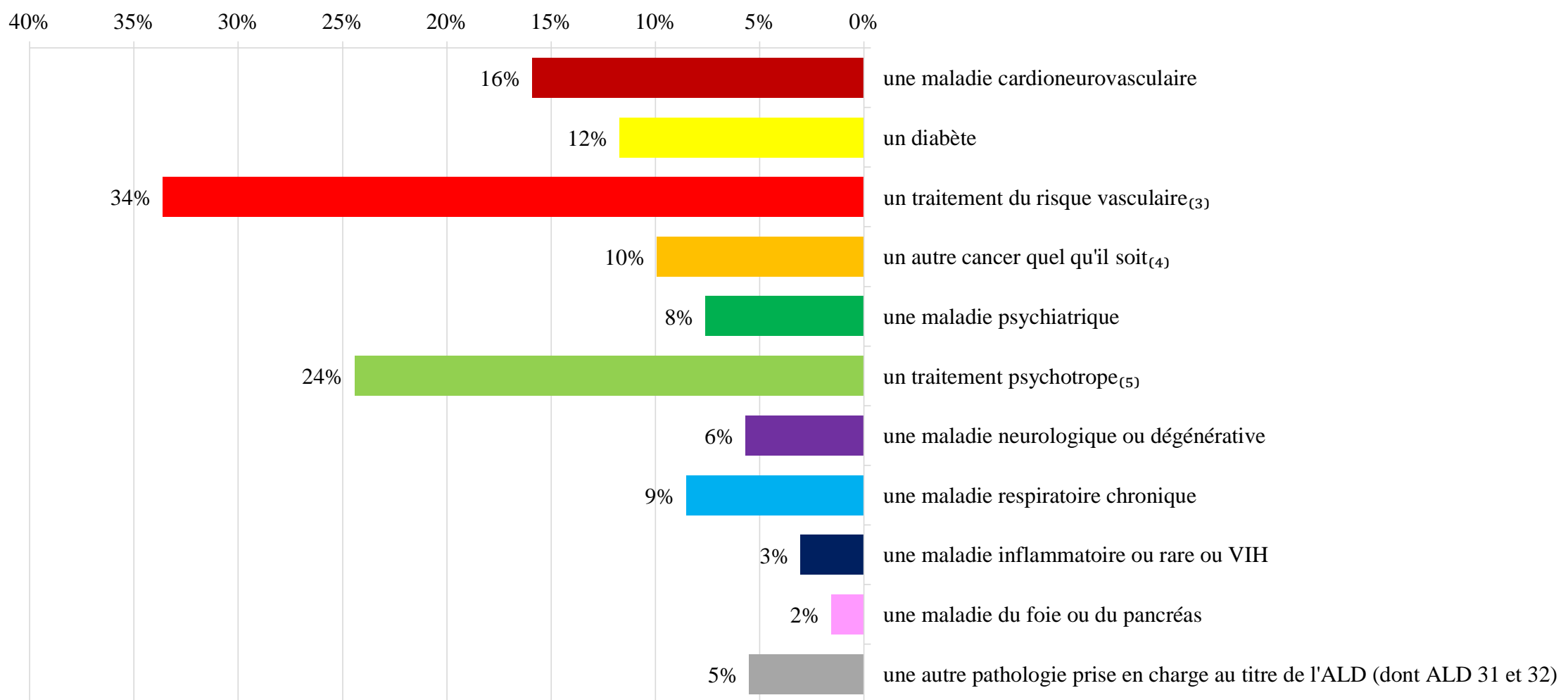
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	100	400	1 100	6 700	8 400
Effectif total	0	1 100	58 000	84 800	111 700	122 400	378 000
Taux brut	-	-	0,21%	0,51%	0,98%	5,48%	2,21%

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance décédées en 2018 sont respectivement de 83 ans et de 86 ans.

### 4. Polypathologie et traitements

**Graphique 1. Parmi les femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance,  
 pourcentage de personnes avec au moins...**



Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

<sup>(3)</sup> Hors femmes identifiées comme ayant une maladie coronarienne, un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou une artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou une insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou un diabète

<sup>(4)</sup> Des imprécisions du codage des séjours (entre cancer primitif et métastase sur un autre organe) peuvent conduire à une surestimation de ce pourcentage

<sup>(5)</sup> Hors femmes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

### 5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 167 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 568 millions d'euros (0,3%) sont attribués à la prise en charge pour cancer du sein de la femme sous surveillance :

- 369 millions d'euros pour les soins de ville (65%)
- 58 millions d'euros pour les dépenses hospitalières (10%)
- 142 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité) (25%).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 1 120 euros par personne (Régime Général + Sections Locales Mutualistes).

### 6. Evolutions entre 2012 et 2018

#### a. Evolution des effectifs et taux entre 2012 et 2018

Entre 2012 et 2018, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance est de 0,83%. L'évolution brute de la prévalence chez les femmes entre 2012 et 2018 est de 0,02 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, elle est de 0,01 point.

#### b. Evolution des dépenses entre 2012 et 2018

Entre 2012 et 2018, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables au cancer du sein de la femme sous surveillance est de 1,41%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de 0,79%.